

DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU JEUDI 10 JANVIER 2013

Monsieur le Président,

Avec cette seconde convocation sur le volet « emplois », vous ne pouvez qu'alimenter encore et toujours l'exaspération des personnels, face à un quotidien de plus en plus insoutenable.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose : face à cela, comprenez-vous l'exaspération des personnels à la DDFiP 07 ? Quelles solutions pérennes autres que des mesurettez entendez-vous apporter aux personnels face à la dégradation continue des conditions de travail ?

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public, notamment par la suppression programmée de nombreuses trésoreries de proximité, alors que le besoin de conseil aux collectivités locales des 34 000 communes de moins de 5 000 habitants demeure élevé dans le contexte actuel.

Dans le prolongement de ce qui précède, quelles sont les trésoreries que vous allez supprimer l'année prochaine ou dans deux ans ? SAINT-AGRÈVE ? MONTPEZAT ? VALS-LES-BAINS ? ANTRAIGUES ?

Sur un plan national, le constat est identique : la situation sans cesse dégradée que connaît la DGFIP. au niveau des conditions de travail, est loin de correspondre à celle revendiquée au niveau du Document d'Orientation Stratégique de M. PARINI, ancien DGFIP, et à des années lumières de celle que revendique M. Bruno BEZARD, nouveau DGFIP. à travers sa nouvelle « démarche stratégique ».

Certes, l'Administration met régulièrement en place des groupes de travail sur nombre de sujets mais, comme toujours, le point d'achoppement, au-delà des déclarations d'intention, reste fondamentalement la question des moyens.

Au contexte d'efforts incessants demandés aux agents s'ajoute le gel, financièrement insupportable, pour la troisième année consécutive, des traitements et des régimes indemnitaires. De plus, nous vous rappelons la situation scandaleuse du cadre C qui :

- d'une part, en début de carrière, est rémunéré au SMIC et ne gagne que 5 points d'indice en 10 ans entre le 1^{er} et le 5^{ème} échelon soit 23,15€ mensuel.
- Et d'autre part, a, en fin de carrière, très peu de chance d'accéder au 8^{ème} échelon.

Dans le même temps, une nouvelle « démarche stratégique » est annoncée. Cette démarche, sous couvert de simplifications, vise clairement à l'abandon pur et simple de certaines missions et à diminuer la densité du réseau comptable par des restructurations.

Au demeurant, avant de mettre en place « une nouvelle démarche stratégique », il conviendrait de faire un réel bilan de la fusion autre que le numéro d'autosatisfaction auquel se livrent régulièrement ministres et D.G..

De plus, les restrictions de budget de fonctionnement aboutissent à alourdir la charge de travail dans une recherche systématique, aveugle et frénétique d'économies.

Cette situation budgétaire sans issue, a un impact sur les missions de service public, dans un contexte où le barème de remboursement des frais de déplacements des personnels est volontairement sous évalué par l'Administration.

La suppression de 2 062 emplois supplémentaires au niveau de la DGFIP. l'année prochaine, s'ajoute aux 2 441 suppressions d'emploi de l'année précédente et à celles imposées depuis plusieurs années.

De même, au niveau local, la suppression de 7 emplois budgétaires (plus 3 transferts à la DISI), s'ajoute aux 29 suppressions de catégorie C prononcées depuis la mise en place de la DDFIP ARDÈCHE.

Par ces nouvelles suppressions d'emplois, vous entendez prêter votre concours à la poursuite par ce gouvernement d'une politique constante de démantèlement des « services publics » engagée depuis 15 ans au moins. Sur ce point, le changement, d'évidence, c'est pas pour maintenant !

Ces suppressions ont en effet été programmées dans le cadre de l'actuel Projet de Loi de Finances sous couvert de « Modernisation de l'Action Publique », nouveau nom d'une R.G.P.P. prétendument par ailleurs abandonnée. Si les vagues précédentes ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le réseau, remontent la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues des deux filières. L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle de l'ensemble des agents et à l'implication ou à ce qu'il en reste des cadres de proximité malgré la campagne de dénigrement initiée à leur encontre par la Direction Générale et particulièrement du nouveau Directeur Général, M. Bruno BEZARD.

Les Personnels de la DGFIP. attendent autre chose que les déclarations d'intention habituelles de l'Administration qui se brisent d'ailleurs invariablement et aussitôt sur le diktat des réalités budgétaires que vous opposez et imposez aux personnels.

Au-delà des préoccupations affichées pour leurs conditions de travail, les personnels sont en attente de réalisations concrètes et d'une juste reconnaissance des efforts consentis au travail, à travers une revalorisation de leur rémunération, à travers un système de notation plus juste et à travers l'existence de volume de promotion inter-catégorielle et intra-catégorielle de nature à permettre un épanouissement personnel et une évolution professionnelle dans la dignité.

Concernant ce dernier point, nous dénonçons la diminution globale de l'ensemble des promotions internes et externes car elles fragilisent encore plus les conditions de travail des personnels à la DGFIP..

Choqués par l'annonce politique et publique du caractère non prioritaire de leurs missions ; les agents de la DGFIP. ont aussi entendu le message pour le moins contradictoire bien que leur étant uniquement destiné de M. MOSCOVOCI, les plaçant « au cœur de la République ». Les personnels de la DGFIP. ne pourront donc naïvement y croire que si ce discours se concrétise très rapidement par les emplois et les crédits budgétaires indispensables

à l'exercice des missions de la DGFIP. C'est un passage obligé pour reconnaître la valeur professionnelle des agents, victimes de 20 ans de restructurations, de réductions d'effectifs, de dégradation des conditions de travail et de complexité de la charge.

En outre, avec les annonces de privilégier le niveau interministériel au détriment de la DGFIP, les plus grandes craintes existent sur le maintien des acquis, conquis au fil des conflits dans notre champ professionnel et qui ont permis d'en reconnaître les spécificités.

Celles-ci trouvent notamment leur illustration au travers du non respect du volume de promotion interne pour l'année 2012, de la remise en cause des engagements de la DGFIP sur la non application de la rémunération au mérite individualisée (P.F.R.) ou encore des conditions drastiques fixées pour accéder au 8^{ème} échelon de la catégorie C imposant aux agents concernés un engagement ferme de départ à la retraite.

Exemplaires hier, aujourd'hui non prioritaires, demain travaillant si rien n'est fait dans une administration « tiers-mondiste » sans moyens, les agents sont fatigués de se battre au quotidien contre l'amateurisme de la DGFIP et de la DDFIP 07. Par exemple :

- Au niveau national, les nombreux feuillets de la réforme TP menée à flux tendu entre les services centraux, les services informatiques, les SIE, les SFDL, ..., génèrent de nombreux problèmes ainsi la CFE du Tournois a, passez moi l'expression, foutu le bordel dans les services.
- Au niveau local, vous supprimez 3 emplois au service du Cadastre alors même que les charges de travail explosent avec la révision des valeurs locatives foncières.

En conséquence, vous comprendrez, Monsieur le Président, que nous nous opposons une nouvelle fois aux suppressions d'emplois. Nous quitterons la séance, sans attendre, dans la mesure où vous n'avez aucune réponse à apporter aux personnels. Nous ne souhaitons pas cautionner cette politique en discutant, à la marge, de la répartition des suppressions d'emplois au plan local. Les choix ou devrais-je dire Vos choix sont déjà faits et il n'y a rien véritablement à discuter.

Plus fort que tout, nous dénonçons l'absence de dialogue social dans ce département.

En effet, Mme DJIAN n'a tenu une réunion que le 20 décembre dernier pour une mise en place début janvier 2013 d'un Pôle de Contrôle Patrimonial alors que vos services proposaient déjà à la DG cette réorganisation de service depuis cet été au moins. Outre les problèmes juridiques que cela pose, une chose est sûre pour cette nouvelle année, vous avez réussi à dégrader encore un peu plus l'ambiance et à semer la zizanie entre les personnels en décidant arbitrairement qui seraient les agents de ce futur pôle.

Nous vous demandons d'annexer la présente liminaire au procès-verbal du C.T.L. du jeudi 10 janvier 2013.